

Autonomie alimentaire : contribution à la durabilité d'exploitations laitières du Jura

Food autonomy : contribution to the sustainability of dairy farms in the "Jura" area

C. GAILLARD (1) – S. GRANGER (1) – A.M. MEUDRE (2) – F. DEMAREST (2)

(1) ENESAD – 26 Bd Docteur Petitjean – BP 87999 – 21079 Dijon cedex

(2) Chambre d'Agriculture du Jura, 455 rue du colonel de Casteljaou, BP 417, 39016 Lons le Saunier cedex

INTRODUCTION

La succession des crises sanitaires a amené les agriculteurs à rechercher des systèmes leur permettant d'assurer la pérennité de leur activité en répondant aux exigences croissantes de transparence sur les modes de production. L'une des voies explorées consiste à diminuer la dépendance vis à vis des facteurs extérieurs. Dans le cadre d'une réflexion initiée au niveau de la région Franche-Comté, le présent travail a consisté à évaluer, par des enquêtes en exploitation, l'impact de l'autonomie globale et celui plus spécifique de l'autonomie alimentaire sur la durabilité des exploitations (Landais, 2002).

1. MATERIEL ET METHODES

A partir d'une base de données comptables, vingt-six exploitations (17 en lait à Comté (LC), 9 en lait standard (LS)) d'une petite région de la plaine du Jura (Bresse Val d'Amour) ont été sélectionnées sur leur faible niveau d'intrants, comme indicateur d'autonomie. L'enquête a porté sur l'historique de l'exploitation, la gestion des surfaces et du troupeau laitier et, dans une partie plus qualitative, sur la perception qu'a l'agriculteur de son autonomie, celle-ci étant déclinée selon trois composantes, décisionnelle, technique et économique (Sory, 2002). En complément, des indicateurs décisionnels et économiques ont été calculés à partir des données comptables (nombre d'EBE pour honorer les dettes à long et moyen terme, disponible par UTH exprimé en nombre de Smic (base 2002, 9820 €), EBE / PB).

2. RESULTATS

Les enquêtes ont été dépouillées et analysées selon une approche globale de leur fonctionnement, amenant à repérer des pratiques et une logique d'autonomie. Trois groupes ont été constitués, caractérisés par différents degrés d'autonomie (complète, partielle, restreinte) quelles que soient les filières mises en œuvre (lait Comté ou lait standard). Dans le discours des éleveurs enquêtés, ces groupes se distinguent sur le plan du travail et de l'autonomie financière. Pour les groupes 2 et 3, le travail est perçu pénible en lien avec des installations d'élevage jugées non adaptées et la situation financière est vue comme limitante des investissements nécessaires à l'amélioration des conditions de travail. Le groupe 3 évoque de surcroît une mauvaise organisation du travail et voit dans l'amélioration des conditions de travail un moyen de dégager du temps qui pourrait être réinvesti dans la recherche d'autonomie alimentaire. Sur le plan financier, le groupe 3 se distingue par des ratios nettement plus défavorables que dans les deux autres groupes (tableau 1).

Au niveau de l'atelier lait (tableau 2), le groupe 1 s'avère le plus autonome tant pour le total des concentrés que pour les

concentrés azotés. Le groupe 3 (ration à base de maïs ensilage) présente la plus faible autonomie en concentrés azotés. Les trois groupes révèlent une bonne efficacité technique et économique (ratio EBE / PB) au regard des référentiels locaux.

Tableau 1 : caractéristiques des groupes

Type autonomie	Nbre expl	SAU (ha)	UTH	Quota (litres)	Dispo /UTH	Nb EBE/DLMT
G1 complète	11	105	1,8	191500	1,92	1,15
G2 partielle	8	70	1,3	150400	1,80	1,18
G3 restreinte	7	131	2,2	239400	1,44	1,30

3. DISCUSSION

A système comparable (groupes 1 et 2), l'écart d'autonomie alimentaire en faveur du groupe 1 provient d'un meilleur équilibre de la ration de base herbagère permis par l'utilisation de luzerne-fourrage et une part de prairies temporaires plus importante, par une complémentation en céréales diversifiées (mélange à base de deux ou trois céréales) et un recours limité à des composés azotés achetés ayant une teneur en protéines modérée (30 à 35 %). Dans le cas du groupe 1, l'autonomie alimentaire va de pair avec les autres formes d'autonomie (décisionnelle, financière et du travail). Cependant, elle n'est pas toujours source d'efficacité technique – dans le groupe 1, la quantité de concentrés distribués par litre de lait est la plus élevée (25 % de plus par rapport au groupe 3)- ou économique - le ratio EBE / PB est équivalent dans les groupes 1 et 2 (plus faible valeur du groupe 3 liée pour partie à la commercialisation de lait standard). Le niveau d'autonomie globale du groupe 1 comparé au groupe 2 doit être relié à l'historique de l'installation et aux moyens de production présents (main d'œuvre, quota). Comparé au groupe 3, la plus forte autonomie s'explique par la valorisation du lait en Comté et la stratégie alimentaire.

CONCLUSION

D'après les résultats d'enquête, l'autonomie alimentaire joue un rôle favorable sur la reproductibilité des exploitations à la fois par la valorisation de ressources herbagères locales et la limitation des intrants alimentaires azotés. Elle contribue à la dimension environnementale de la durabilité (paysages, rotations diversifiées, diminution de la dépendance azotée). Elle contribue également à la viabilité des exploitations laitières d'autant plus qu'elle est valorisée dans le cadre d'une filière. Au delà, la viabilité de même que la vivabilité et la transmissibilité semblent plus liées aux autonomies financière et décisionnelle de l'exploitation, très dépendantes de l'origine de l'exploitation (structures et conditions de reprise).

Landais E., 1998 : Courrier de l'Environnement, 33, 5-22

Sory H., 2002 : Mémoire d'Ingénieur d'Agronomie, Enesad, 65p

Tableau 2 : critères relatifs au troupeau laitier

Groupes	Lait/VL/an	TB	TP	concentrés g/l lait	Autonomie en concentrés (%)		EBE/PB
	(l)	(g/kg)	(g/kg)		totale	azotée	
G1 (9 LC + 2LS)	6566	38.1	33.2	237	63	42	37
G2 (8LC)	5811	36.6	32	223	56	37	36
G3 (1 LC + 6 LS)	6278	38.6	33.2	191	54	29	28